

LE SOUVENIR FRANCAIS

Délégation de l'Allier

2, Allée de Rachailler; ZI du Pont-Panay
BP 46
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE

N° 06 - JUILLET 2025



Délégué Général:

Dr Jean-Daniel DESTEMBERG

Communication-Mise en page:

Guy JAVERZAC

Bulletin d'Infos

SOMMAIRE

- P1: Comité de Montluçon, visite du CSP
- P2: Comités de Jaligny et Bost-Creuzier
- P3/4: Décès de François DEMAEGHT
- P5: Noyant d'Allier: Première cérémonie commémorative en hommage aux « Morts pour la France » et aux rapatriés d'Indochine.
- P6: 8 Juin, Gannay sur Loire
- P7: Moulins; Commémoration de l'Appel du Gal De GAULLE
- P8: 22 Juin 2025, Le Veurdre
- P9: Pages d'Histoire: Bataille de la Creute au Chemin des Dames
- P10: Page d'Histoire; Le Traité de Versailles
- P11/12: Infos diverses et Agenda



Comité de Montluçon



Visite du CSP Montluçon mardi 24 juin

Récemment le Comité de Montluçon du Souvenir Français a rendu visite au Corps de Sapeurs-Pompiers de Montluçon.

Le CSP Montluçon est une des casernes les plus importante du département avec une quarantaine de véhicules concernant TOUS les types d'interventions, de la grande échelle aux véhicules en milieu périlleux, aquatique, PC de commandement et autres.

Notons le véhicule avec ses deux kilomètres de tuyaux pour les zones isolées !

Pour cette visite, étaient présents, notamment Bernard DELIGNY et Robert RIVAT, vice-présidents ainsi que Jacky CLAVE le porte-drapeau et, évidemment de nombreux adhérents.

La visite fut fort appréciée et enrichissante pour chacun.

Le comité de Montluçon et son Président, Marc SARTIRANO, à l'initiative de cette

visite remercient tout particulièrement le Lieutenant Patrice TREVISAN pour sa disponibilité, la qualité de ses explications fort précises et détaillées de tous les véhicules et matériel d'incendie entreposés dans ce grand hall de stationnement.

Il a suscité l'admiration de chacun !

Merci mon Commandant pour cet agréable moment passé au Centre de Secours de Montluçon



PERMANENCES DE LA DELEGATION GENERALE

au Siège de Saint-Pourçain sur Sioule: 2, Allée de Rachailler, BP46, ZI du Pont-Panay (près de l'Usine ZINQ,)- Jour: Tous les Mercredis matin de 9H30 à 12H00

N° de Téléphone: Dr Jean-Daniel Destemberg (06.07.89.17.93) - Madeleine Bodez (06.88.38.06.45) - Jean-Luc Merle (07.72.05.82.32)

Christine Emery (04.70.45.62.17) - Monique Laurent (06.88.32.19.74) - Guy Javerzac (06.74.05.76.70).

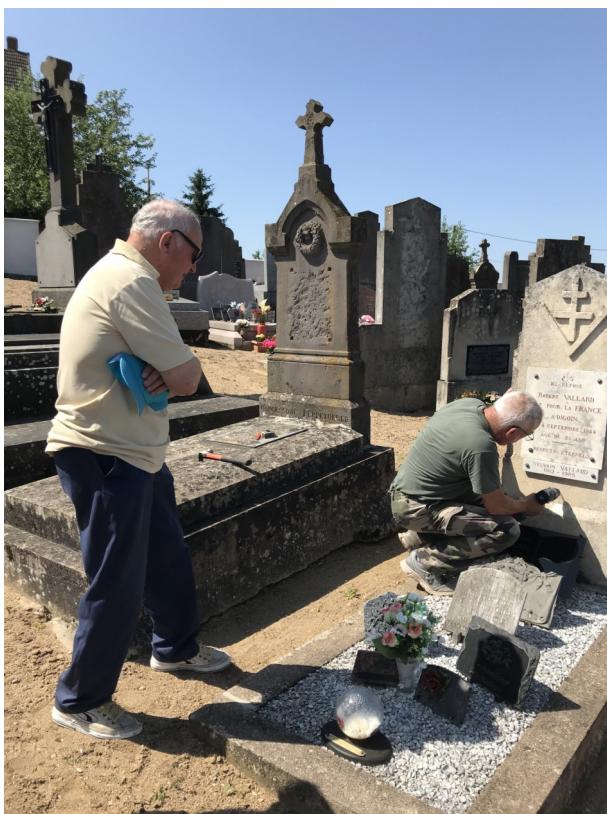


Comité de Jaligny



" Le Comité du Souvenir Français de Jaligny présidé par M. Joël POIX a continué le repérage des "Morts pour la France" dans les communes de Sorbier , Thionne et Bert .

Merci à tous les bénévoles et aux municipalités qui adhèrent et les soutiennent.



Comité de BOST-CREUZIER LE NEUF



Le, 7 Juin 2025

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE COMITE

Madame Alexandra VERNISSE, nouvelle Secrétaire du Comité nous fait part que Madame THALABARD Angélique, nouvelle Présidente du Comité du Souvenir Français Bost / Creuzier le Neuf en remplacement de Monsieur DESSALCES Jean – Claude, a remercié celui-ci pour ses 8 ans à la présidence du Comité et pour ses précieux conseils.

Afin de donner un nouveau souffle au Comité suite à cette élection, pour la première fois le Comité a organisé un concours de belote avec tombola. Celui-ci a connu un vif succès. Nous avons même dû refuser du monde compte tenu de la capacité de la salle. Les participants sont repartis avec de nombreux lots et le sourire.

Nous pensons réitérer cette manifestation chaque année pour réaliser d'autres projets (exemple l'entretien des tombes de nos soldats ...). Nous avons aussi pour autre projet d'organiser un voyage mémoriel dans les années qui viennent avec nos adhérents pour les remercier d'être à nos côtés.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la Municipalité de BOST pour sa gentillesse et le prêt de la salle des fêtes mise à disposition par Monsieur Le Maire, Sébastien BAUD.

INFORMATION



En raison de la période de vacances et d'une cure à Bourbon du 7 au 26 Juillet, la Délégation informe ses Comités que le prochain numéro paraîtra début Septembre 2025.

Merci de votre compréhension.



L'AFMD a perdu son Président



1/2



C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès, le 4 mai 2025 de M. François DEMAEGDT, Président départemental de l'AFMD .

François DEMAEGDT était professeur agrégé d'Anglais au Lycée Banville à Moulins. C'était avant tout un collègue et un ami que j'ai connu en 1978 lors de ma nomination dans le Lycée Banville de Moulins où il enseignait déjà depuis 1970.

Nos Valeurs communes nous ont tout de suite rapprochés.

François a toujours été marqué par la déportation de son père et c'est la raison qui l'a poussé à s'investir pleinement dans la défense de cette cause et c'est à ce titre que François DEMAEGDT était devenu Président des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de l'Allier.

Pendant de très nombreuses années, il a pleinement rempli les objectifs de cette association qui sont les recherches, la transmission, la vigilance et les commémorations.

Les recherches ont représenté un travail colossal, inimaginable. Cela a commencé par la réalisation des panneaux de l'exposition « Un canton, un déporté » car avant toute chose, François tenait tout particulièrement à rendre leur côté humain à toutes les victimes que le régime nazi avait cherché à déshumaniser. Un visage, un nom pour remplacer le numéro matricule.

Il a cherché à retrouver des témoins, des familles de déportés. Les échanges de courrier avec des organismes, la recherche de documents et de photos, les échanges téléphoniques lui ont pris un temps et une énergie considérables. Pour aller plus loin encore dans son projet et le pérenniser, François a voulu créer un site internet. C'était d'autant plus courageux de sa part qu'il n'était pas vraiment à l'aise avec l'informatique. Alors il a échangé avec Jacques VAISSIERE, professeur de mathématiques et trésorier de l'association, ils ont contacté un hébergeur, pris quelques cours et le site a pris forme..

En 12 ans, le site de l'association « afmd de l'allier » est devenu incontournable pour trouver des documents sur les déportés de l'Allier. Le site compte à ce jour plus de 1800 biographies de déportés, ainsi que plusieurs dossiers comme celui sur les enfants juifs sauvés de Saint-Gérand le Puy ou encore la maison d'enfants des Morelles à Broût-Vernet et bien d'autres.

D'ailleurs, avec Jean-François GLOMET, Président de l'association « Azi la Garance » à Broût-Vernet, qui avait été séduit par l'immense travail de recherches mené par François DEMAEGDT, ils ont réalisé l'ouvrage *La Maison d'Enfants des Morelles* pour reconstituer le parcours des enfants et du personnel ayant séjourné aux Morelles.

Vous trouverez d'ailleurs ci-joint, le bel hommage que Jean-François GLOMET, lui-même adhérent au comité du Souvenir Français de Broût-Vernet, rend à François dans « Feuille de Garance » N°58 de Juillet 2025.

Combien de plaques à la mémoire de ces déportés ont été posées grâce à l'action de François et c'était à chaque fois une émotion énorme pour lui comme par exemple, pour la réalisation de la stèle en hommage à Michel CRESPIN à Vichy, bébé de cinq mois d'une famille juive dont tous les membres ont été déportés sans retour à Auschwitz !

La communauté israélite de Vichy par la voix de la Présidente de l'association cultuelle Mme Michelle LONDON exprime d'ailleurs, elle aussi, sa plus vive reconnaissance à François DEMAEGDT pour son soutien et pour chaque cérémonie, elle continuera à citer son nom et celui de l'AFMD.

Concernant la transmission, l'exposition itinérante « un Canton, un Déporté » a été présentée à une majorité de collèges ou lycées du département, présentation suivie à chaque fois d'échanges très riches et émouvants avec les élèves.

Rien ne lui faisait plus plaisir que de partager devant les classes où il m'a

souvent accompagnée, un moment avec des déportés, vrais témoins de cette barbarie nazie et d'ailleurs il vouait une admiration sans limite à ces rescapés de l'horreur et tout particulièrement à M. Eugène LAURENT, déporté de Dora auquel il a rendu visite très souvent à la maison de retraite de St-Pourçain sur Sioule.

François DEMAEGDT était aussi membre du Comité départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation, présidé aujourd'hui par M. Henri DIOT, ancien professeur d'Histoire. Ce concours permet aux élèves motivés de présenter des travaux individuels ou collectifs en liaison avec le thème annuel abordé et François avait à cœur avec l'association de soutenir le comité du CNRD pour récompenser les lauréats en organisant des voyages sur des lieux de mémoire comme au Struthof ou au Mont Mouchet et nous continuerons évidemment avec l'association AFMD comme au Souvenir Français, ce soutien en sa mémoire.

François DEMAEGDT était aussi présent à toutes les manifestations mémorielles de Moulins, Yzeure, Vichy et dans bien d'autres communes. Jusqu'au bout, malgré la terrible maladie qui le rongeait, toute son énergie était pour cette cause.

Merci François pour tout ce travail, pour ton dévouement qui permet de maintenir vivant le souvenir de nos chers déportés. Tu as laissé une trace indélébile dans la mémoire collective mais aussi dans nos coeurs.

A Huguette, son épouse, à Virginie, sa fille, à ses trois petits enfants à qui il a su transmettre ses Valeurs ainsi qu'à toute sa famille, j'adresse, au nom de toute la Délégation générale du Souvenir Français de l'Allier, nos plus sincères condoléances.

Nous sommes tous fiers de l'avoir connu et d'avoir travaillé à ses côtés et c'est une foule reconnaissante et émue où avaient pris place de nombreux collègues, de nombreux élèves, de nombreux présidents d'associations mais aussi de nombreuses personnalités, qui lui a rendu un dernier hommage, simple et sincère, comme il le souhaitait dans l'église de Chémilly, le 9 mai 2025.

A nous tous de continuer le chemin qu'il a tracé.

Madeleine BODEZ

Déléguée générale adjointe de la Délégation du Souvenir Français de l'Allier



François avec Eugène LAURENT



L'AFMD a perdu son Président



Hommage de Jean-François GLOMET, Président de l'Association « AZI la Garance »

2/2

François Demaegdt 1946-2025

François Demaegdt est né le 23 juin 1946 à Saint-Opportune-la-Mare, dans le département de l'Eure en Normandie. Il fréquente l'école de son village et part pour Pont-Audemer où il passe sa 1ère partie de Bac à 16 ans. En 1962, la famille s'établit dans l'Allier, et son père achète alors l'hôtel-restaurant de la Gare à Varennes-sur-Allier, et François termine sa scolarité au Lycée Banville de Moulins en passant la 2ième partie de son baccalauréat à 17 ans. Il part ensuite à l'Université de Clermont-Ferrand où il décroche l'agrégation d'Anglais en 1969.



François Demaegdt (© La Montagne Centre-France)

Après une année d'enseignement au Lycée technique d'Yzeure, il entame une carrière de professeur d'anglais au Lycée Banville à partir de 1970, poste qu'il quitte à l'âge de la retraite en 2004 à 58 ans.

Le sort de son père, décédé en 1998, ancien résistant, déporté à Dachau, a été un élément déclencheur dans son parcours de recherches historiques. Inlassablement, il va mettre à jour des informations jusqu'alors oubliées. À travers l'association A.F.M.D. de l'Allier (les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, créée en 1997) qu'il présidait, il a mené un combat de tous les jours pour sortir de l'oubli résistants et déportés du département de l'Allier ; chaque bribe d'information était le début de la reconstitution d'un parcours d'une femme ou d'un homme dont il lui fallait mettre en valeur le courage. Eplucher les archives de tous ordres, municipales, départementales, régionales, nationales, familiales, privées, rencontrer les anciens déportés eux-mêmes ou leurs descendants, décrypter les monuments, etc ; l'essentiel pour lui est de ne pas oublier ; il rappelait la phrase du philosophe Vladimir Jankelevitch « Oublier, c'est condamner à une deuxième mort, exterminer à nouveau ».

Cet énorme travail, ce travail colossal est accessible aujourd'hui au grand public grâce au site internet de l'AFMD <http://www.afmd-allier.com>, site créé par François Demaegdt présentant une page d'accueil, des dossiers personnalisés, des biographies détaillées avec index de A à Z, et une page de contact. Un document d'une valeur mémorielle exceptionnelle.

La transmission aux jeunes générations a été aussi son cheval de bataille : on ne compte plus les présentations en écoles, collèges ou lycées, souvent accompagné de témoins avec toute l'émotion de ces évocations ; le devoir de mémoire et le concours national de la Résistance et de la Déportation à destination de la jeunesse, qu'il tenait à voir organiser dans les collèges du département en collaboration avec les élus, les enseignants et les associations d'anciens combattants était pour lui capital. Chercher, trouver et faire connaître, trois actions qu'il ne lâchera jamais !

En 2010, il entreprend avec l'association patrimoniale et d'histoire locale de Broût-Vernet, Azi la Garance, un important travail mémoriel sur « La Maison d'Enfants des Morelles » à Broût-Vernet : ce dossier compliqué, pratiquement tenu secret par les municipalités successives a fini par livrer des informations capitales sur l'existence et la vie de cette maison initiée par l'O.S.E. (œuvre de secours aux enfants) où furent hébergés près de 340 enfants juifs de 1939 à 1944. Ces recherches ont été publiées dans un ouvrage et lors d'une exposition visitée par pratiquement un millier de personnes ; l'inauguration d'une stèle érigée en mémoire des trois personnes arrêtées et assassinées par le régime nazi (l'intendant, Joseph Cogan et deux de ses enfants, Albert, 2 ans et Fanny, 6 ans) a rassemblé des dizaines d'anciens pensionnaires de cette institution, venus du monde entier !

Sa grande modestie n'effacera jamais ce travail d'historien qu'il nous laisse, exemple pour les générations futures ; il considérait sans doute sa mission comme inachevée, mais les fruits resteront précieux pour ceux qui se donneront la peine de les cueillir !

François Demaegdt nous a quittés le 4 mai 2025.



Noyant d'Allier

Comité de Cressanges / Noyant



NOYANT D'ALLIER - 8 Juin 2025

Cérémonie commémorative en hommage aux Morts pour la France et aux rapatriés d'Indochine

Cette cérémonie est une première en France. En effet, jusqu'à ce jour, le 8 Juin était une journée d'hommage aux soldats morts pour la France en Indochine. Depuis la semaine dernière, il y aura lieu de rajouter: « **et aux rapatriés d'Indochine** ». Pourquoi ? Un projet de loi de reconnaissance vient d'être proposé à l'Assemblée Nationale dont deux de nos députés, Nicolas RAY et Yannick MONNET, ainsi que Olivier FAURE, Secrétaire national du PS et député de Seine et Marne, lui-même fils d'une mère vietnamienne, en sont les cosignataires. Ce même jour du 8 juin seront honorés les rapatriés, qui ont dû quitter leur pays en 1955/1956 et ont été accueillis dans plusieurs centres d'accueil en France dont Noyant d'Allier à la cité de La Brosse. Ce projet de loi a été approuvé à une écrasante majorité à l'Assemblée (**une délégation noyantaise était présente ce jour là et fut ovationnée par tous les députés présents, laissant apparaître une certaine émotion générale**). Ce projet est actuellement en passe d'être examiné au Sénat et la loi paraîtra donc très prochainement au JORF.

Concernant cette première cérémonie, une centaine de noyantais (ais) s'étaient rassemblés autour de M. Yves PETIOT, maire et son conseil municipal, devant le Monument d'Indochine et de Corée dédié à la mémoire de tous les soldats bourbonnais morts pour la France dans ce lointain territoire. Avaient pris part à cette cérémonie, M. Julien CAO VAN TUAT, Président de l'Association des rapatriés de Noyant d'Allier (ARINA), de M. Yannick MONNET député de Moulins, l'ADC Jean-Louis CASSARD, représentant l'Amicale Départementale des Anciens et Amis de l'Indochine; M. Philippe MACAIRE, Président du Comité du Souvenir Français de Cressanges/Noyant, sa fille Gabrielle, représentant l'Historial du Paysan-soldat de Fleuriel. Deux porte-drapeaux étaient également présents de part et d'autre du monument, représentant l'ADAI (Association des Anciens et Amis de l'Indochine) avec Mustapha CADAROSSANE et le Comité du Souvenir Français de Cressanges/Noyant représenté par le jeune Armand BRUN, âgé de seulement 13 ans.

Suivaient les prises de paroles de Mrs. PETIOT, et MONNET qui laissait ressortir une émotion incontestable au récit historique de cette période.

Les gerbes étaient déposées par M. le Maire et son conseil municipal et par M. Yannick MONNET, député de Moulins.

PREMIÈRE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Hommage aux soldats morts pour la France et aux rapatriés d'Indochine

En mémoire, pour ne pas oublier

DIMANCHE
8 JUIN
À 11H00



NOYANT
STÉLE DE L'INDOCHINE

Après la minute de silence, la sonnerie « Aux Morts » et l'Hymne national étaient joués par la sonorisation municipale.

Cérémonie terminée, M le Maire invitait l'ensemble des participants au verre de l'amitié.

Diaporama à réclamer avec Swisstransfer si besoin est





Comité de Gannay sur Loire



Vendredi 8 Juin 2025

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Cette journée nationale d'hommage correspond au jour du transfert de la dépouille du soldat Inconnu d'Indochine à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette, à Ablain-Saint Nazaire, le 8 juin 1980.

Le Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus est entièrement dédié aux soldats et civils morts lors de ce conflit et il abrite les dépouilles de 17255 soldats identifiés et 3152 victimes inconnues.

Sur « le Mur du Souvenir de Fréjus » figure également les noms de 35.000 soldats qui n'ont jamais été retrouvés, car portés disparus ou restitués à leur famille.

Cette guerre très éloignée de notre sol se déroula parfois dans l'indifférence et pourtant ; 100.000 soldats du corps expéditionnaire français sont tombés au combat, 76.000 ont été blessés et plus de 40.000 ont été fait prisonniers.



71 ans plus tard, le temps n'efface ni la souffrance ou le courage et encore moins la reconnaissance de la nation.

Le comité du souvenir Français de Gannay sur Loire commémore cette journée d'hommage à tous ces soldats, de Métropole, Tirailleurs Africains, Légionnaires, Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens. Ayons une pensée particulière pour notre compatriote Marcel MAZERAN mort en 1950 en Indochine.

Dépot de gerbe
par Mme Stéphanie BEL, Maire et
Présidente du Comité du Souvenir Français
de Gannay sur Loire



N'oublions jamais le sacrifice de tous ces soldats qui se sont battus sans bien comprendre la stratégies des décisions politiques.



Qu'il soit donc rendu hommage à ceux qui, après le 8 mai 1945, continuèrent de servir fidèlement les armes de la France jusqu'en juillet 1954.

Transmettons aux jeunes générations les vertus de la démocratie et de la liberté, enseignons leurs les valeurs de courage, de fraternité et de tolérance.

« A nous tous le devoir de mémoire. »



18 Juin 1940 Appel historique du Gai De Gaulle.



Il y a 85 ans
Un peu d'Histoire...

Au début du mois de juin 1940, la situation militaire en France est critique et des millions de civils fuient l'avancée des troupes allemandes, qui défilent à Paris le 14. Le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre, est envoyé le 16 en mission à Londres pour demander au Premier ministre britannique des renforts maritimes et aériens. Alors que Winston Churchill accepte le principe d'une union franco-britannique, de Gaulle apprend, à son retour à Bordeaux, la démission du président du Conseil Paul Reynaud, remplacé par le maréchal Pétain qui s'apprête à négocier les conditions d'un armistice avec l'Allemagne. Refusant la défaite, de Gaulle retourne à Londres dès le 17 juin pour y poursuivre le combat.

Le 18 juin au soir, il intervient sur les ondes de la radio britannique, la BBC, et lance un appel à poursuivre le combat, aujourd'hui considéré comme l'acte fondateur de la France Libre : « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ».

Le général de Gaulle réitère son appel à plusieurs reprises en juin 1940 et constitue, avec le soutien des Britanniques, une organisation de résistance extérieure : la France libre. Dès l'été 1940, quelques milliers de volontaires rejoignent ainsi les rangs des Forces françaises libres, qui poursuivent le combat contre l'Allemagne aux côtés des Alliés.

L'événement, célébré chaque année depuis 1941, est devenu un symbole du refus de la défaite et des conséquences

dramatiques de l'armistice.

Le décret du 10 mars 2006 institue le 18 juin « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ». Cette journée donne lieu à des cérémonies commémoratives sur l'ensemble du territoire, en particulier au Mémorial du Mont-Valérien, haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées.



Commémoration à Moulins



Mercredi 18 juin 2025, la ville de Moulins a vécu une journée exceptionnelle de commémoration et de transmission historique, placée sous le signe de l'hommage.

Pour faire revivre ce moment historique une cérémonie officielle s'est tenue devant le monument de la Ligne de démarcation, à la Maison de la Rivière à Moulins mercredi 18 juin 2025 à 16h30. Autorités civiles et militaires, porte-drapeaux, élèves du collège Anne-de-Beaujeu et habitants étaient nombreux pour honorer la mémoire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, et rappeler l'arrivée de l'armée allemande à Moulins, survenue le même jour.

Lecture de l'appel par les collégiens, rappel historique des combats du pont Régemortes par René PARIS, Président du Comité du Souvenir Français de Moulins/Yzeure ; la Marseillaise, Chant des partisans, dépôts de gerbes : cette cérémonie fut un moment de recueillement fort. M. Sébastien JOLY, président de la Société d'Émulation du Bourbonnais, avait organisé cette journée en partenariat avec la Ville de Moulins.

L'événement s'inscrit dans le cadre des actions portées par la Ville de Moulins, Moulins Communauté, la Société d'Émulation du Bourbonnais, avec le soutien du Souvenir Français, des services de l'État et des établissements scolaires du territoire.



Diaporama envoyé avec Swisstransfer à réclamer si besoin est



Comité du Veurdre



Dimanche 22 Juin 2025

10H00, au Carré Militaire du cimetière

Cette cérémonie consistait en la pose de la plaque restaurée du Groupement National des Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris sur la tombe du Capitaine Paul BASTIANI « Mort pour la France » à l'âge de 41 ans, lors de la bataille du pont au Veurdre le 18 Juin 1940.

C'est par une température particulièrement caniculaire que cet hommage était rendu par un détachement de Sapeurs-Pompiers de la caserne du Veurdre. Parmi les autorités, on notait la présence de M. Denis FLAMAND, maire du Veurdre; M. Yves SANDELION, Administrateur au Groupement National des Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris, représentant M. Thierry GUILMIN, Président National; de M. Julien LANCELOT, Président du comité du Souvenir Français du Veurdre et de M. Guy JAVERZAC, Secrétaire Général Adjoint de la Délégation de l'Allier du Souvenir Français.

Après le dépôt de la nouvelle plaque sur la tombe du Capitaine BASTIANI, en présence de ses descendants, suivaient les prises de parole de M. Yves SANDELION, de M. Julien LANCELOT et la petite-fille de Paul BASTIANI, retraçant les faits.

Les dépôts de gerbes du Souvenir Français du Veurdre, de la Mairie de Livry, et de la Municipalité du Veurdre honoraient cette cérémonie de recueillement; les honneurs étaient rendus par la sonnerie aux morts et l'hymne national.

Le verre de l'amitié, très apprécié, était offert par la municipalité du Veurdre.



Diaporama avec Swisstransfer à réclamer si besoin est



Pages d'Histoire

Il y a 110 ans



25 janvier 1915, La bataille de la Creute au Chemin des Dames

Aujourd'hui à l'emplacement de la Caverne du Dragon

Ancienne carrière de pierre souterraine située sous le Chemin des Dames, haut lieu stratégique de la Première Guerre mondiale, la Caverne du Dragon est transformée en 1915 par l'armée allemande en une véritable caserne comprenant dortoirs, infirmerie, chapelle et même cimetière. À partir de 1917, elle est le théâtre d'après combats où Français et Allemands y cohabitent durant plusieurs semaines. **Lieu de mémoire et de pèlerinages dès les années 1920, la Caverne du Dragon est transformée en musée en 1969 par le Souvenir Français.** Géré depuis 1995 par le Département de l'Aisne, le site dispose depuis 2019 d'un Centre d'accueil du visiteur offrant outils d'interprétation, table numérique interactive et salle d'exposition, ouvert sur un panorama exceptionnel.

Depuis l'automne 1914, les Allemands sont maîtres de tout le plateau du Chemin des Dames à l'exception d'un petit secteur à tour des fermes d'Hurtubise et de la Creute. C'est l'objectif de l'attaque allemande qui débute le 25 janvier 1915 et dont le succès est d'une importance stratégique capitale pour la suite de la guerre sur le Chemin des Dames.

Après une courte mais intense préparation d'artillerie avec 150 canons et 11 minenwerfer qui pilonnent un secteur de 500 mètres de large, l'assaut commence à 14 heures (heure française). Il est mené principalement par des troupes saxonnnes : Au centre, le 103ème Régiment d'Infanterie, à gauche autour de la ferme d'Hurtubise le 102ème régiment, et à droite vers l'arbre de Paissy, un régiment mixte composé de deux bataillons du 159ème régiment prussien et d'un bataillon saxon.

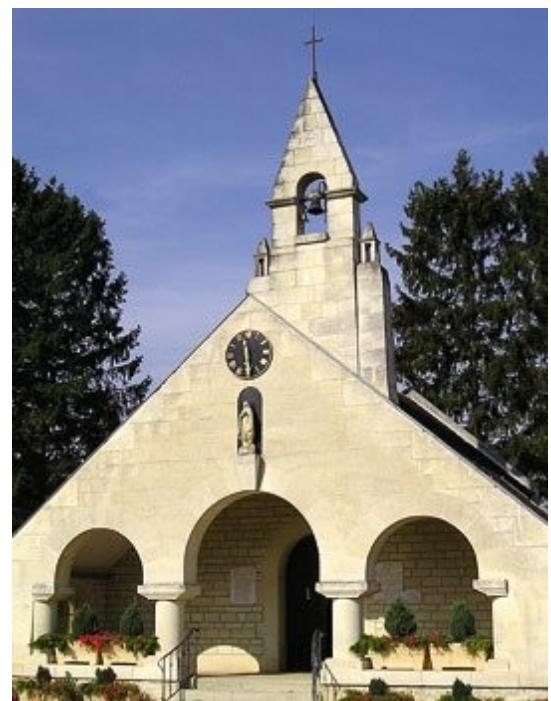
Dès 14 h 30, les soldats allemands ont atteint le rebord du plateau dominant la vallée de l'Aisne. Des soldats du 18e Régiment d'Infanterie sont assiégés dans la carrière de la ferme de La Creute (actuelle Caverne du Dragon) où ils avaient trouvé refuge. Ils finissent par se rendre le lendemain vers 2 heures du matin. Des combats se poursuivent dans la journée du 26 janvier, autour de la ferme d'Hurtubise défendue par le 34ème Régiment d'Infanterie et à l'ouest de la ferme de la Creute avec le 6ème Régiment d'Infanterie.

Le 27 au matin, les Allemands sont maîtres de la totalité des anciennes positions françaises sur le plateau du Chemin des Dames. Cette victoire allemande est fêtée en Allemagne sous le nom de « Bataille de Craonne » par référence à la bataille qui s'était déroulée le 7 mars 1814 entre les soldats de Napoléon Ier et les troupes russes de l'armée de Blücher.

Mais les combats des 25 et 26 janvier 1915 ont été particulièrement meurtriers : plus de 2 000 tués (au moins 850 Allemands, peut-être 1 500 Français) en deux jours. 1 100 Français ont été faits prisonniers.



La Caverne du Dragon, Musée depuis 1969



La Chapelle-Mémorial de Cerny en Laonnois



Pages d'Histoire



Il y a 106 ans

28 juin 1919, Paix bâclée à Versailles

Le 28 juin 1919, un traité entre l'Allemagne et les Alliés règle le conflit qui débuta à Sarajevo 5 ans plus tôt, jour pour jour, et se termina par l'armistice de Rethondes.

Neuf à dix millions de morts (dont 1 400 000 pour la France) témoignent de l'horreur exceptionnelle de cette guerre sans précédent dans un continent qui avait réuni au XIXe siècle tous les atouts de la prospérité, de la grandeur et de l'harmonie.

Un bouleversement sans précédent

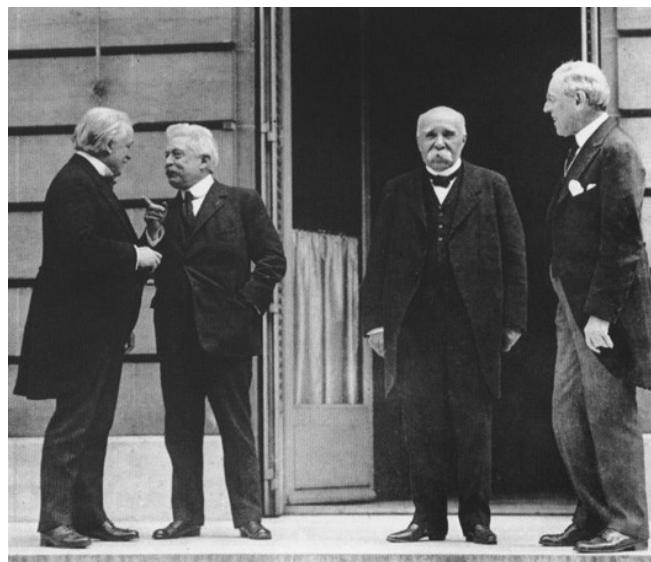
Des traités de paix avec chacun des pays vaincus concluent la Grande Guerre de 1914-1918. La carte du continent européen en sort complètement transformée avec la disparition de quatre empires, l'allemand, l'austro-hongrois, le russe et l'ottoman, au profit de petits États nationalistes, souvent hétérogènes, revendicatifs... et impuissants.

Des négociateurs divisés

Le premier des traités de paix et le plus important est signé avec l'Allemagne dans la galerie des Glaces au château de Versailles, sur les lieux mêmes où fut fondé l'empire allemand le 18 janvier 1871.

Les représentants de 27 pays alliés font face aux Allemands. Mais le traité de Versailles a été pour l'essentiel arbitré par quatre négociateurs qui sont le Français Georges Clemenceau, le Britannique David Lloyd George, l'Américain Thomas Woodrow Wilson sans oublier l'Italien Vittorio Orlando.

Ce sont des hommes du centre gauche, méfiants à l'égard de l'Église et des catholiques autrichiens, hostiles d'autre part aux communistes qui tiennent la Russie sous leur botte et sèment la Révolution en Europe centrale.



Les quatre principaux négociateurs alliés du traité de paix posent devant le château de Versailles : *de gauche à droite* : David Lloyd George (Royaume-Uni), Vittorio Orlando (Italie), Georges Clemenceau (France) et Thomas W. Wilson (Etats-Unis).

Le président Wilson est un idéaliste qui veut imposer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes conformément à ses 14 Points de janvier 1918, au risque de créer en Europe centrale des États-croupions non viables.

Malgré la contribution tardive de ses troupes, il se présente en véritable leader du monde civilisé. À la différence des pays européens, les États-Unis ont en effet accru leur puissance économique du fait même de la guerre et des ventes d'armement aux Alliés franco-anglais.

Le Premier ministre britannique Lloyd George lorgne sur les colonies allemandes et le marché intérieur des vaincus.

Pour Clemenceau et les Français, la récupération de l'Alsace-Lorraine, annexée en 1871 par l'Allemagne, est un minimum. Clemenceau veut par ailleurs punir comme il se doit l'Allemagne, pour sa déclaration de guerre et

pour ses destructions sur le territoire national.

Le quatrième négociateur est le Premier ministre italien Vittorio Orlando.

Plein de faconde, il ne souhaite rien d'autre que des annexions autour de la mer Adriatique, au détriment de l'Autriche-Hongrie (il quitte provisoirement la table des négociations en mai 1919 pour appuyer ses revendications).

Un traité excessivement dur

Les plénipotentiaires allemands ont été tenus à l'écart des débats sur la préparation du traité. Selon les termes de celui-ci, leur nation est en premier lieu amputée du huitième de son territoire et du dixième de sa population. Elle est par ailleurs soumise à des limitations de souveraineté humiliantes.

– L'Allemagne perd l'Alsace et la Lorraine du nord (Metz), annexées en 1871. Le territoire est restitué à la France sans référendum mais conserve ses particularités de l'époque impériale. À la différence du reste de la République française, les trois départements demeurent ainsi soumis au Concordat de 1801 qui régit les rapports entre l'État et l'Église catholique.

– L'Allemagne perd aussi les villes d'Eupen et Malmédy au profit de la Belgique et surtout une grande partie de ses provinces de l'Est à l'exception de la Prusse orientale (Koenigsberg) au profit d'une Pologne ressuscitée.

– L'Allemagne est dépouillée de ses colonies africaines au profit de la France, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de l'Union sud-africaine ; elle cède aussi la province chinoise du Chan-tong au Japon, ce qui provoque les protestations de la Chine, qui quitte la conférence en mai 1919.

– Aux marges orientales de la nouvelle Allemagne, le traité ressuscite une Pologne hétérogène (avec une forte minorité germanophone) dont le seul accès à la mer passe par les territoires allemands. C'est le corridor de Dantzig qu'elle se montrera inapte à défendre.

– Les royaumes et les principautés qui composaient l'Empire allemand et pouvaient servir de contrepoids à l'autoritarisme prussien sont dissous. Il est vrai que leurs souverains avaient abdiqué avant même l'armistice du 11 novembre 1918. À la place de l'Allemagne impériale s'installe un État démocratique et républicain, ce dont se réjouissent les Français. Mais cette « République de Weimar », du nom de la ville où se réunit l'assemblée constituante, aura bien des difficultés à résister aux pressions de la rue.

– L'armée allemande est réduite à 100 000 soldats de métier et la marine de guerre à 16 000 hommes. Les forces armées sont interdites d'artillerie lourde, de cuirassés et d'avions. Il ne leur est pas permis de faire appel à des conscrits.

– Les Alliés prévoient d'occuper militairement pendant 15 ans la rive gauche du Rhin ainsi que trois têtes de pont sur le Rhin (Mayence, Cologne, Coblenze). Il est prévu également une zone démilitarisée de 50 km de large sur la rive droite du Rhin.

– Le gouvernement allemand doit reconnaître sa responsabilité dans le déclenchement de la guerre. On lui demande qui plus est de livrer l'empereur Guillaume II (alors en exil) pour le juger comme criminel de guerre ainsi que quelques autres hauts responsables.

– Enfin, l'Allemagne est astreinte à de lourdes réparations matérielles et financières. Le montant final en sera fixé après la signature du traité de Versailles, en 1921, à 269 milliards de mark-or. C'est un peu plus qu'une année du revenu national.

« *L'Allemagne paiera !* » répondra plus tard Clemenceau à qui l'interpellera sur les difficultés de la reconstruction de la France. Dans les faits, la mauvaise volonté de l'Allemagne à payer les réparations sera à l'origine de graves crises financières et politiques dans l'ensemble de l'Europe.

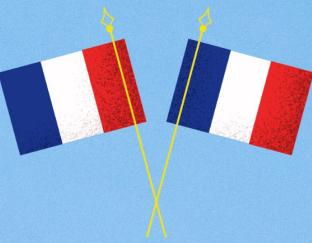
– Le traité de Versailles prévoit par ailleurs la création d'une Société des Nations pour le règlement des conflits à venir, selon les généreux principes du président américain.

Très dur à bien des égards, le traité de Versailles ne sera qu'en partie appliqué et suscitera un très vif ressentiment chez les Allemands. Il va surtout pâtrir de son rejet par le Sénat américain...

Comité de Cressanges/Noyant



Mémoire



HONORONS LA MEMOIRE DE
REGIS PEDRAZA, ADJUDANT AU
11^e RÉGIMENT PARACHUTISTE DE CHOC
MORT AU COMBAT LE 5 MAI 1988 À OUVEA

CEREMONIE COMMEMORATIVE

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

À 10H30 - PLACE DE
L'ÉGLISE DE GARNAT
SUR ENGIÈVRE



La Délégation Générale de l'Allier invite les Comités qui pourront effectuer le déplacement, à faire honneur par leur présence à la cérémonie organisée à GARNAT-sur-ENGIÈVRE avec leur drapeaux.

Adjudant Régis PEDRAZA



Âge et unité : 32 ans, membre du prestigieux 11^e régiment parachutiste de choc, unité d'élite spécialisée rattachée à la DGSE.

Engagement : Déployé en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'Opération Victor, visant à libérer 27 gendarmes retenus en otages au sein de la grotte d'Ouvéa, du 22 avril au 5 mai 1988.

Action et décès : Au matin du 5 mai 1988, lors du premier assaut mené à l'aube, il est touché mortellement par balle en s'engageant au cœur de la grotte pour protéger les otages.

Décorations : Titulaire à titre posthume de la Médaille militaire, de la médaille de la gendarmerie, et de la Croix de la Valeur Militaire

Inhumation et mémoire : Repose au cimetière de Garnat-sur-Engièvre. Cet hommage est organisé à la demande de sa mère, aujourd'hui âgée de 92 ans.

Madame, Monsieur,

En réponse au souhait exprimé par Madame Suzanne PEDRAZA, la **Délégation départementale du Souvenir Français de l'Allier** a l'honneur de vous convier à une **cérémonie de commémoration** en hommage à son fils, l'**adjudant Régis PEDRAZA, tombé au combat le 5 mai 1988 à Ouvéa**, dans l'accomplissement de son devoir.

Cet hommage solennel se tiendra le **samedi 13 septembre à 10h30**, avec un **rassemblement place de l'église de Garnat-sur-Engièvre**, avant de se diriger en cortège vers le cimetière, où un moment de recueillement sera organisé

Par votre présence, vous rendrez hommage à son sacrifice et témoignerez votre soutien à sa famille, notamment à sa mère, gardienne de sa mémoire et de son engagement.

À la suite de cette cérémonie, un pot sera offert par la municipalité de Garnat-sur-Engièvre.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 1er septembre 2025.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre profond respect.



Fleuriel Annonces

* COMMUNAUTE DE COMMUNES CCSPSL

* MEMORIAL DU CORGENAY
EXPOSITIONS



La DELEGATION GENERALE DU SOUVENIR FRANCAIS DE L'ALLIER; LE MEMORIAL DU CORGENAY et son président, le Dr J.D DESTEMBERG, vous informent que la prochaine exposition temporaire qui sera présentée à l'Historial du 12 Avril au 11 Novembre 2025 aura pour thème:

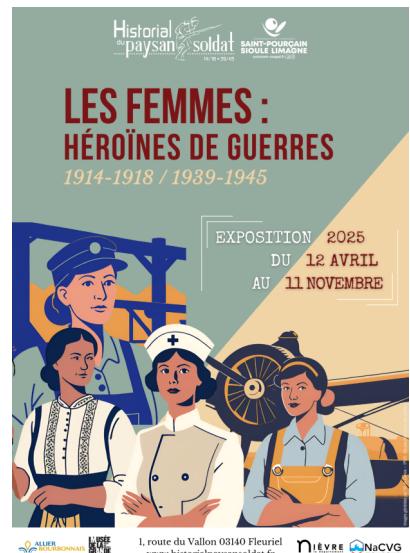
**VESTIGES ET MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE
1914/1918**

De plus durant la même période à l'Historial de Fleuriel, la CCSPSL, maintient son exposition permanente:

« LES PAYSANS-SOLDATS DURANT LA GRANDE GUERRE »

La nouvelle exposition temporaire pour la saison 2025, du 12 Avril au 11 Novembre 2025 et mise en place par la CCSPSL et son équipe, aura pour thème:

« LES FEMMES: HEROINES DE GUERRES »



Cérémonies - Réunions Cochez vos agendas Infos diverses

Mois de Juillet 2025

Le 04: A 9H00, Cimetière de Creuzier le Vieux, cérémonie en l'honneur du Commandant George AUBREY, héro américain de la Résistance en France.

Le 14: Fête Nationale

Mois de Septembre 2025

Le 6: A 11H00 Commémoration du 108ème anniversaire de la disparition du Capitaine Georges GUYNEMER, à la stèle située sur l'ancien Entrepôt de l'Armée de l'Air de Varennes sur Allier (Entrée par la rue Marius Courteix (Eco Centre)

Le 16: A 10H30 sur invitation de la Délégation Générale du Souvenir Français de l'Allier et du Comité de Cressanges/Noyant, à la cérémonie commémorative à Garnat sur Engièvre, en mémoire de Régis PEDRAZA, Adjudant au 11ème Régiment parachutiste de choc, mort au combat le 5 Mai 1988 à Ouvéa (Nle Calédonie)

